



60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

PROMOTION DES RECLASSÉS

Halte au bidouillage, on veut du concret !

La délégation FO a été reçue le 9 mars 2010 en bilatérale par les représentants de la direction générale. À la suite de la décision du Conseil d'État, La Poste entendait nous présenter ses intentions en matière de promotion des reclassés. 16 ans de préparation, on pouvait s'attendre à un grand projet. On n'a pas été déçu.

► LE PROJET :

La promotion sera sur place, par liste d'aptitude avec une première vague rétroactivement au 31 décembre 2009. Les reclassés continueront à pouvoir passer des promotions en reclassification. Le taux de promotion sera de 2,61 % (taux des reclassifiés pour les RPP et les REP).

- La Poste oublie simplement les 16 ans de disette qu'elle a volontairement organisée.
- Il n'y aura pas de Tableaux d'Avancement de Grade car les corps de reclassés sont presque tous à grade unique. La Poste oublie certains grades comme TINT/CTINT et INP/DA/DD/DR.
- Enfin le plus dur à avaler, les préposés (5000 des 8000 reclassés restant) seront exclus de la première vague.

Selon La Poste les préposés ne peuvent passer qu'AEXDA en Liste d'Aptitude. Or, c'est la même échelle. Pour être promu CDTX au 31 décembre 2009, il leur aurait fallu être nommés AEXDA au 31 décembre 2008. Ce qui n'est pas possible. Par contre, lors de la 2^e vague, 31 décembre 2010, ceux qui seront retenus pourront au préalable être nommés AEXDA rétroactivement au 31 décembre 2009 en utilisant la loi sur la mobilité des fonctionnaires d'août 2009, qui n'était pas en vigueur en 2008 et qui permet l'intégration directe de fonctionnaires d'un corps dans un autre sans passer par la phase de détachement.

Les revendications FO :

► CONCERNANT L'ABSENCE DE TAG

Nous demandons l'ouverture de TAG pour les corps de reclassement multigrade, en particulier pour les INP/DA/DD/DR, car c'est le dernier corps de reclassement. Si les TAG restent fermés, les reclassés ne pourront pas dépasser 801, l'indice terminal d'INP, alors que les reclassifiés peuvent aller jusqu'à 966, 1015 et HEA.

► CONCERNANT LES PRÉPOSÉS

Nous dénonçons le manque d'ambition et de reconnaissance pour ceux qui sont quand même les moins payés de la maison. Nous n'acceptons pas cette situation. Pour FO il suffit de détacher en AEXDA les préposés qu'on veut promouvoir pour 2009, rétroactivement au 31 décembre 2006, puis de les intégrer toujours rétroactivement au 31 décembre 2008.

► CONCERNANT LE RATTRAPAGE

Après 16 années de gel en matière de promotion, La Poste fait preuve d'une grande hypocrisie vis-à-vis de ces agents, allant même jusqu'à rappeler le choix de ces derniers. FO rappelle que la justice a tranché et qu'à l'époque (1993) La Poste avait beaucoup promis. Aujourd'hui, elle doit mettre tout en œuvre pour appliquer la décision de justice et octroyer aux agents les promotions justifiées.

LA NÉGOCIATION,
C'EST NOTRE FORCE